



# NOUVEAU - Japonais - Formation à distance



## Public

Employés, managers, dirigeants d'entreprise, chargés de communication et des relations internationales en entreprise, toutes personnes devant pratiquer la langue dans son cadre professionnel

## Prérequis

Aucun.

## Objectifs

Nos formations à distance ont pour objectif, que vous soyez un débutant cherchant à acquérir des bases ou un apprenant avancé visant une remise à niveau, de développer vos compétences communicatives en ciblant un contenu à orientation professionnelle où que vous soyez et de façon flexible. Les formations à distance sont dispensées en individuel.

Vos besoins sont identifiés en amont de la formation et nous définissons un cadre clair sur les objectifs attendus après les 15 heures de formation.

Le contenu et le format de l'ensemble de nos cours de langues répondent aux besoins spécifiques du participant et sont caractérisés par une orientation professionnelle.

La formation porte principalement sur le développement des compétences communicatives tout en soutenant l'apprentissage avec une approche systématique et cadrée de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation (en fonction du niveau).

Au travers d'une communication principalement dans la langue ciblée (en fonction du niveau), le formateur encouragera le participant à utiliser la langue de façon privilégiée dès le début de la formation dans une grande variété de situations.

La formation sera dispensée grâce à la plateforme de visioconférence ZOOM (il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte sur la plateforme pour accéder à la formation). Les modalités pratiques sont communiquées lors de la confirmation de la formation.

Cette formation sera animée par Nicolas BRUNETEAU, professeur de chinois, japonais et coréen. Avec plus de 10 ans de pratique dans ces langues, notre formateur enseigne sur la base des quatre piliers : lecture, écriture, expression orale et compréhension à l'écoute. Les cours sont adaptés à votre niveau et à vos besoins.

## Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation.

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

**Attention**, en cas de paiement par chèques-formations, un complément bancaire de 390 € vous sera demandé

